

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 34

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oui, mais l'hôtel du Nord ?
— Attendez, rien de plus simple. Vous allez jusqu'au bout de la rue, puis vous tirez à droite pour remonter la rue St-François, et enfin à gauche par la rue de Bourg, jusqu'à ce que vous trouviez une fontaine. De là à l'hôtel du Nord il n'y a qu'un pas.

Le Lausannois se dispose à rentrer, mais l'étranger, qui ne tarde pas à s'apercevoir de la mauvaise plaisanterie dont il est victime, l'arrête par le bras en disant : « Pardon, monsieur, je vois que vous avez simplement profité de mon parapluie pour vous faire reconduire chez vous. »

A ces mots le Lausannois ne peut s'empêcher de rire, mais l'autre, qui ne l'entend pas ainsi, lui applique sur la joue un soufflet des plus énergiques.

Une lutte acharnée s'engage alors entre ces deux hommes qui se roulent bientôt dans la boue, par une pluie battante.

Survient un agent de police — vrai hasard, surtout par un temps pareil — qui les conduit au poste dans un état pitoyable.

Rien ne put concilier les deux adversaires, qui ont déposé chacun une plainte pénale.

L'affaire sera jugée dans quelques jours. Elle ne peut manquer d'être fort amusante.

Attendez-moi sous l'orme.

Cette expression proverbiale répond à cette idée : Le rendez-vous que vous me donnez m'est désagréable et je ne m'y rendrai pas. Or le type des rendez-vous désagréables est une assignation qui vous appelle à comparaître devant le juge. C'est certainement à celui-là qu'on a fait allusion dans l'origine. Car autrefois les juges de village rendaient leurs sentences debout, sous l'orme planté devant l'église ou au carrefour, n'ayant pas de siège d'audience particulier. Quelquefois c'était à la porte des maisons des seigneurs, sous un arbre planté devant le manoir seigneurial. On les appelaient les plaids de la porte ; et comme il y avait d'ordinaire un orme à cet endroit, on a dit des premières assignations données en justice : *Attendez-moi sous l'orme*.

Ce proverbe s'emploie donc pour désigner un rendez-vous désagréable, ou pour donner un rendez-vous où l'on n'a pas l'intention de se trouver.

Regnard en a fait le titre d'une de ses comédies, où nous le retrouvons à la dernière scène :

Attendez-moi sous l'orme,
Vous m'attendrez longtemps.

De nos jours, on n'attend plus sous l'orme qu'au figuré.

L'armée du salut, qui, jusqu'ici, n'était composée que de troupes de terre, aura dorénavant une « marine. »

Les salutistes ont acheté un petit vaisseau qui fera le tour des côtes du Labrador et apportera aux habitants des côtes les prédateurs du nouvel Evangile.

Les officiers, lorsqu'ils n'auront pas de prédications à faire, s'occuperont de la pêche, afin d'aider à payer les dépenses de l'expédition.

Les femmes au Japon.

Toutes les femmes de l'univers sont coquettes et cherchent à dissimuler leur âge ; il n'y a guère que les Japonaises qui fassent exception à cette règle. Non seulement leur coiffure sert à indiquer leur âge, mais encore à désigner les filles à marier, les veuves consolées et les inconsolables. Les fillettes, à partir de neuf ans, portent leurs cheveux entrelacés d'un crêpe rouge, en demi-cercle derrière la tête : le devant est laissé nu, sauf deux boucles de chaque côté du front.

Les demoiselles à marier se coiffent très haut sur le devant de la tête, et tressent leurs cheveux en forme d'éventails ou de papillons, les sèment de cordes d'argent ou de boules richement coloriées. Une veuve qui cherche un second mari tord ses cheveux autour d'une épingle en écaille placée horizontalement derrière la tête. Celle qui entend rester fidèle au mort coupe ses cheveux court et les peigne en arrière sans aucun ornement ni séparation. On rencontre très peu de femmes coiffées ainsi.

Duval. — De tous nos compatriotes qui ont été à Paris, il n'en est pas un qui n'ait mangé une fois ou l'autre dans un des nombreux restaurants Duval. Le célèbre boucher restaurateur qui créa ce genre d'établissements est mort en 1870, en laissant une fortune de sept à huit millions. Mais il faillit terminer sa carrière beaucoup plus tôt, et d'une façon assez tragique, ainsi que l'a raconté un chroniqueur parisien. Cela se passait en 1856, au marché de Poissy :

« Duval fut le promoteur de la liberté de la boucherie en France. Cette liberté qui dès lors a fait la fortune des bouchers, fut mal comprise à l'origine. Les bouchers tenaient à leurs monopoles et à leurs priviléges, et ne virent pas ce qu'il y avait d'intelligent et de pratique dans l'idée de Duval. L'exaspération les prit, et un jour, au marché de Poissy, une bande d'enragés ne fit ni une ni deux : Duval fut entouré, insulté, frappé et finalement cravaté de chanvre.

» Une minute après, il flottait délicatement suspendu par le cou entre ciel et terre.

» Heureusement la gendarmerie accourut, attirée par le bruit, et arriva à temps pour couper la corde. Duval fut sauvé et sa théorie de la liberté de la boucherie triompha peu de temps après.

Une victime des timbres-poste. — Il y a quelques années, un Anglais richissime fit annoncer dans les journaux qu'il mettrait ses millions et sa main aux pieds de la jeune fille ou veuve âgée de moins de trente ans qui lui apporterait cinq millions de timbres-poste ayant servi.

Une de nos compatriotes, après trois ans d'efforts surhumains, était parvenue à réunir les cinq millions de timbres demandés. Elle partit immédiatement pour l'Angleterre et offrit au lord en question le produit de ses efforts, renfermé dans cinq grandes malles.

L'Anglais, au comble de la joie, accueillit la jeune fille avec transport et se mit immédiatement à compter les timbres. Mais, ô douleur, au quatre million six cent soixante-dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-quatrième, il fut subitement frappé d'aliénation mentale, laissant sa future épouse dans une désolation facile à concevoir.

Elle aurait dû pourtant s'y attendre. Un mari qui exigeait tant de timbres devait évidemment finir par être timbré.

Piron, sollicité par un aveugle de lui rédiger une supplique, lui fit ces vers simples et touchants :

Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant.
Le malheureux qui la demande
Ne verra pas qui la fera ;
Mais Dieu, qui voit tout, le verra...
Je le priera qu'il vous la rende.

Voltaire, chargé d'une inscription pour un cadran solaire, y traduisit cette pensée qu'il faut savoir profiter des instants qui s'écoulent, se contenter du bonheur qui vous est échu, et ne pas chercher trop loin le bien-être et la joie qu'on peut trouver à son foyer :

Vous qui vivez dans ces demeures,
Etes-vous bien ? Tenez-vous-y ;
Et n'allez pas chercher midi
A quatorze heures.

L'« Intermédiaire des chercheurs et des curieux » a découvert que la violette devint la fleur symbolique des bonapartistes au moment des adieux de Fontainebleau.

Un jeune enfant qui jouait dans les parterres accourut vers l'empereur et lui présenta un bouquet de violettes en lui exprimant, ingénument, l'espoir qu'il le reverrait dès que fleurirait cette fleur.

A quoi l'empereur répondit qu'il en acceptait l'augure et, s'adressant à ses fidèles, il demanda qu'on prit la violette

comme signe de ralliement : « Qu'elle devienne, dit-il, l'emblème de notre pensée, de mon retour et d'un bon espoir. »

Boutades.

En face du cimetière de Bordeaux logeait autrefois un cordonnier dont l'échoppe est aujourd'hui disparue. Sa principale distraction consistait à voir passer les enterrements, dont il établissait chaque jour le chiffre exact. Pour tenir sa comptabilité, il avait un petit morceau de bois sur lequel il faisait une entaille avec son tranchet, dès qu'un convoi apparaissait à la porte du cimetière. Bientôt il songea à simplifier cette opération. Il plaça tout bonnement sur sa table un pot ébréché et une poignée de haricots. Chaque fois qu'un enterrement passait, il jetait un haricot dans le pot, et le soir il faisait l'addition.

Un jour, les volets de l'échoppe ne s'ouvrirent pas. Les voisins, inquiets, avertirent le commissaire de police, qui fit forcer la serrure. On trouva le cordonnier mort d'apoplexie.

— Qu'y a-t-il ? demanda un passant à la vue du rassemblement formé devant l'échoppe.

— Ah ! monsieur, répondit une voisine, c'est le pauvre homme qui a fini par tomber dans son pot !

On monte l'escalier, qui est très dur, et Bébé, avec ses petites jambes, a toutes les peines du monde à opérer l'ascension. Son père le pousse par derrière tout en lui répétant :

— Allons !... courage !... courage !

— Mais, papa, soupire l'enfant hors d'haleine, je courage tant que je peux !

Dans une conversation assez gaie et très mouvementée, on demandait à une dame anglaise :

— Préfériez-vous être un homme ?

— Non, répondit-elle, je suis bien heureuse d'être femme quand je réfléchis qu'ainsi je ne suis pas exposée au danger d'en épouser une.

L'esprit d'autrefois. — A l'une des représentations de l'opéra d'*Alceste*, mis en musique par Gluck, un détracteur de ce musicien prétendait que Mlle Levasseur chantait mal et lui arrachait les oreilles.

— Ce serait, monsieur, un grand service à vous rendre, lui répartit d'Alembert, si c'était pour vous en donner d'autres.

Petit dialogue bien féminin :

— Tiens, vous êtes donc réconciliée avec Mme X... ?

— Ne m'en parlez pas, ma chère amie, je ne l'avais pas vue depuis l'année dernière, et je l'ai trouvée si changée, si enlaidie... que, ma foi, je ne me suis plus senti le courage de lui en vouloir.

Dans une famille rapace, on se concerte sur le cadeau à faire à une tante à héritage, dont la fête approche.

— Si nous lui donnions un gros bouquet ?

— Non, ce n'est pas suffisant.

— Une belle robe, alors ?

— Non, ça s'use.

— Alors, quoi ?...

— Un huilier en argent ; ce n'est pas cher, et puis... nous le retrouverons.

Petites vérités.

L'homme qui se croit « quelqu'un » et qui se demande parfois comment le monde pourra vivre sans lui en aura une idée en mettant d'abord son doigt dans le courant de la rivière, puis en le retirant et en cherchant la trace.

On peut déjà se faire une idée du caractère d'un homme à la façon dont il ouvre une porte ou la ferme.

Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi ; la lui pardonner, c'est se mettre fort au-dessus de lui.

Il ne faut jamais que les gens qui se convertissent ressemblent à des gens qui se retournent.

Il en est des mauvaises intentions comme des écus ; pour les prêter aux autres il faut les avoir soi-même.

L'opinion qu'on a de la vie dépend surtout de l'usage qu'on en fait.

Le mal qu'on dit de l'amour n'est dit que par des gens qui ne l'ont pas connu, ou par des ingrats qui ont oublié ce qu'ils lui doivent.

Tout le monde veut parvenir, et personne ne veut avoir l'air d'un parvenu.

La vie présente sans l'autre vie, c'est un tunnel au bout duquel on ne voit pas poindre le jour.

Ceux qui n'ont rien à se reprocher ont la conscience bien malade.

Beaucoup attendent la vieillesse pour acquérir des vertus ; mais les fruits ne mûrissent pas sous la neige.

Beignets anglais au poulet. — Mettez du lait dans une casserole avec la quantité de farine de riz nécessaire pour le rendre épais, battez quatre blancs d'œufs et quatre jaunes, mélangez bien avec le lait et la farine, ajoutez-y un litre de crème, mettez sur un petit feu et remuez-le, ajoutez-y du sucre en poudre, de l'écorce de citron râpée et de l'écorce de citron confite, coupée par petits morceaux ; prenez le blanc d'un poulet rôti et hachez-le, ajoutez-le aux autres ingrédients, et mélangez bien le tout, afin d'en faire une belle pâte ; retirez cette pâte, roulez-la et coupez-la en forme de petits beignets, faites-les frire dans du saindoux bouillant, semez du sucre en poudre au fond d'un plat, placez-y les beignets et râpez du sucre par-dessus.

Le mot de la charade du 6 août est : *Artaban.* Deux réponses justes, MM. F. Duvoisin et L. Steiner, Lausanne.

La prime est échue à cette dernière.

Délassement.

E	.	S	.	I
G	.	R	.	E
A	.	H	.	T
V	.	T	.	E
F	.	R	.	E
A	.	P	.	A
N	.	A	.	S
A	.	S	I	.
E	.	E	.	L
A	.	R	.	E

Remplacer les points par des lettres, de manière à former dix mots dans le sens horizontal et deux dans le sens vertical.

Glion-Naye.

On lit dans la *Feuille d'Avis de Vevay* : Nous recevons du Conseil administratif du chemin de fer Glion-Naye le communiqué suivant :

« Différentes réclamations étant adressées à l'administration du Glion-Naye au sujet du Buffet de Naye, la Compagnie pense être agréable au public en priant les journaux de bien vouloir publier le tarif des consommations, qui a été arrêté dès l'origine entre le restaurateur et la Compagnie.

» Le Conseil d'administration sera très reconnaissant envers toute personne qui pourra donner la preuve d'une infraction à ce tarif, qui doit être affiché dans le Buffet :

METS	
Café complet	Fr. 1 50
Thé »	» 1 50
Jambon	» 1 40
Viande froide	» 1 40
Fromage	» 0 50

VINS	
1/2 bout. bout	bout
Yvorne, Villeneuve.	Fr. — 3 —
Montreux	» 1 — 4 80
Monts d'or Johannisberg . . .	» 1 60 3 —
Dôle (Valais)	» 1 50 2 50
Macon	» — 3 —
Fleuri	» — 4 —
Champagne suisse	» — 6 —
Bière	» 0 75 1 60
Siphon	» — 0 60

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encasement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,25. Communes fribourgeoises 3 % à fr. 48,75. — Canton de Genève 3 % à fr. 105. — De Serbie 3 % à fr. 82,—. — Bari, à fr. 59,—. — Barletta, à fr. 39,—. — Milan 1861, à fr. 38,—. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103,—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,—. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12,25. Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD